

## **FCP KOUNOUZ SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012**

### **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - Etats financiers au 31 Décembre 2012**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2012, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du "FCP KOUNOUZ " dans les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2012, 22,36% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP KOUNOUZ» dans les placements constitués par les actions ATTIJARI BANK, SIAME et UIB ont atteint respectivement, au 31 décembre 2012, 10.687%, 11.667% et 10.794% de son actif net à cette même date constituant ainsi des dépassements par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP KOUNOUZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 26 mars 2013

**Le commissaire aux comptes**

Adnène ZGHIDI

**BILAN FCP KOUNOUZ**

Arrêté au 31-12-2012

(Unité : en DT)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>Note</u></b>	<b><u>31/12/2012</u></b>	<b><u>31/12/2011</u></b>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>1 098 992,682</b>	<b>2 307 843,944</b>
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		642 067,177	1 453 173,520
Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		456 925,505	741 044,464
Autres valeurs (OPC)		0,000	113 625,960
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>314 433,073</b>	<b>767 099,866</b>
Placements monétaires		0,000	700 514,894
Disponibilités		314 433,073	66 584,972
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>3.5</b>	<b>0,000</b>	<b>68,887</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 413 425,755</b>	<b>3 075 012,697</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.6</b>	<b>4 084,444</b>	<b>8 085,970</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.7</b>	<b>3 284,575</b>	<b>5 371,951</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 369,019</b>	<b>13 457,921</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>1 406 056,736</b>	<b>3 061 554,776</b>
<b>Capital</b>	<b>3.8</b>	<b>1 380 180,113</b>	<b>3 012 972,092</b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.12</b>	<b>25 876,623</b>	<b>48 582,684</b>
Résultat d'exploitation de la période		36 716,721	68 084,660
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-10 840,098	-19 501,976
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	<b>0,000</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>1 406 056,736</b>	<b>3 061 554,776</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 413 425,755</b>	<b>3 075 012,697</b>

**ETAT DE RESULTAT DE FCP KOUNOUZ**

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en DT)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>51 681,289</b>	<b>85 666,517</b>
Dividendes Actions cotées		13 351,200	21 382,500
Dividendes OPCVM		3 916,640	2 490,840
Revenus des obligations		0,056	24 496,681
Revenus des emprunts d'Etat		34 413,393	37 296,496
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>10 970,065</b>	<b>36 526,575</b>
Revenus des Bons de Trésor		0,000	0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		5 206,516	25 717,115
Revenus des Certificat de dépôt		0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		4 240,011	10 334,529
Revenus des comptes à vue		1 523,538	474,931
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>62 651,354</b>	<b>122 193,092</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.9</b>	<b>21 815,129</b>	<b>43 675,289</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>40 836,225</b>	<b>78 517,803</b>
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	<b>3.10</b>	4 119,504	10 433,143
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>36 716,721</b>	<b>68 084,660</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	<b>3.12</b>	-10 840,098	-19 501,976
Report à nouveau		0,000	0,000
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER</b>		<b>25 876,623</b>	<b>48 582,684</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 840,098	19 501,976
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-167 584,828	-403 672,482
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-9 010,212	-149 698,900
Frais de négociation		-3 900,618	-8 123,791
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-143 778,937</b>	<b>-493 410,513</b>

**ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP KOUNOUZ**

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Unité : en DT)

	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
<b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES</u></b>		
<b><u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>-143 778,937</b>	<b>-493 410,513</b>
a - Résultat d'exploitation	36 716,721	68 084,660
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-167 584,828	-403 672,482
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-9 010,212	-149 698,900
d - Frais de négociation de titres	-3 900,618	-8 123,791
<b><u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	0,000	0,000
<b><u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>-1 511 719,103</b>	<b>-2 699 214,743</b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>33 579,286</b>	<b>1 200 044,897</b>
- Capital	22 300,000	767 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	11 105,788	427 692,118
- Régularisation des sommes distribuables	173,498	4 452,779
- Droits d'entrée	0,000	0,000
<b>b - Rachats</b>	<b>1 545 298,389</b>	<b>3 899 259,640</b>
- Capital	1 036 700,000	2 506 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	497 584,793	1 369 525,011
- Régularisation des sommes distribuables	11 013,596	23 954,755
- Droits de sortie	0,000	-820,126
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-1 655 498,040</b>	<b>-3 192 625,256</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		
a- en début de période	3 061 554,776	6 254 180,032
b - en fin de période	1 406 056,736	3 061 554,776
<b><u>NOMBRE D' ACTIONS</u></b>		
a - en début de période	20 059	37 446
b - en fin de période	9 915	20 059
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	141,811	152,627
<b>RENDEMENT DE LA PERIODE</b>	-7,09%	-8,62%

**Notes aux états financiers**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2012**  
**(Unité : en Dinars Tunisiens)**

**1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

**2.3. Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**2.4. Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

#### 3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 1 098 992,682 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2012	% actif net
<b><u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u></b>	<b>81 357</b>	<b>742 909</b>	<b>642 067</b>	<b>45,664%</b>
ATB	4 000	24 208,760	18 236,000	1,297%
ATTIJ BANK	10 150	221 994,911	150 260,600	10,687%
CARTHAGE CEMENT	2 000	8 200,000	7 140,000	0,508%
CIL	307	5 507,181	4 761,877	0,339%
MODERN LEASING	3 000	27 002,640	19 752,000	1,405%
SIAME	41 500	164 910,308	164 049,500	11,667%
TUNIS RE	8 000	80 480,000	68 096,000	4,843%
UIB	8 400	149 484,136	151 771,200	10,794%
WIFAK LEAS	4 000	61 121,240	58 000,000	4,125%
<b><u>Titres des OPCVM</u></b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000%</b>
<b>Actions des SICAV</b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000%</b>
Néant				
<b>Parts des fonds communs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,000%</b>
Néant				
<b><u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u></b>	<b>420</b>	<b>455 955,000</b>	<b>456 925,505</b>	<b>32,497%</b>
<b><u>Emprunt des sociétés</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,000%</b>
Néant				
<b><u>Emprunt de l'Etat</u></b>	<b>420</b>	<b>455 955,000</b>	<b>456 925,505</b>	<b>32,497%</b>
BTA 6.75% JUILLET 2017	330	354 750,000	355 645,579	25,294%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	101 279,926	7,203%
<b>TOTAL</b>	<b>81 777</b>	<b>1 198 864,176</b>	<b>1 098 992,682</b>	<b>78,161%</b>

#### 3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 51 681,289 Dinars au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
<b><u>Dividendes</u></b>	<b>17 267,840</b>	<b>23 873,340</b>
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	13 351,200	21 382,500
- des Titres OPCVM	3 916,640	2 490,840
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>	<b>34 413,449</b>	<b>61 793,177</b>
<b><u>Revenus des obligations de sociétés</u></b>	<b>0,056</b>	<b>24 496,681</b>
- intérêts	0,056	24 496,681
- primes de remboursement	0,000	0,000
<b><u>Revenus des Emprunts d'Etat</u></b>	<b>34 413,393</b>	<b>37 296,496</b>
- intérêts	34 413,393	37 296,496
- primes de remboursement	0,000	0,000
<b><u>Revenus des autres valeurs</u></b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
- intérêts	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>51 681,289</b>	<b>85 666,517</b>

### 3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 314 433,073 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle au 31/12/2012	% actif net
<b>Placement monétaire</b>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000%</b>
<b>EMETTEUR STUSID BANK</b>	-	-	-	-
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000%</b>
Néant	0	0,000	0,000	0,000%
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000%</b>
Néant	0	-	-	0,000%
<b>Emetteur ELECTROSTAR</b>				
<u>Billets de trésorerie</u>	<b>0</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,00%</b>
Néant	0	-	-	0,000%
<b>Disponibilité</b>		<b>314 433,073</b>	<b>314 433,073</b>	<b>22,363%</b>
Dépôt à vue		209 355,298	209 355,298	14,890%
Sommes à l'encaissement		105 077,775	105 077,775	7,473%
Sommes à régler		0,000	-	0,000%
<b>Total Général</b>		<b>314 433,073</b>	<b>314 433,073</b>	<b>22,363%</b>

### 3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2012 à 10 970,065 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2012 sur les placements monétaires.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	5 206,516	25 717,115
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000
Intérêts des autres placements	4 240,011	10 334,529
Ecarts sur intérêts courus	0,000	0,000
Intérêts des comptes courants	1 523,538	474,931
<b>TOTAL</b>	<b>10 970,065</b>	<b>36 526,575</b>

**3.5 Note sur les créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 31/12/2012.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	0,000	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000	68,887
Agios créditeurs à recevoir	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>0,000</b>	<b>68,887</b>

**3.6 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 4 084,444 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	1 429,559	2 975,976
Commission gestionnaire	1 633,780	3 401,114
Commission dépositaire	1 021,105	1 708,880
<b>TOTAL</b>	<b>4 084,444</b>	<b>8 085,970</b>

**3.7 Note sur les autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 3 284,575 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	127,428	270,202
STUSID BANK	24,000	24,000
Impôt à payer	47,942	101,590
Honoraires commissaire aux comptes	3 085,205	4 976,159
<b>TOTAL</b>	<b>3 284,575</b>	<b>5 371,951</b>

**3.8 Note sur le capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2012</u>	
Montant (en nominal)	2 005 900,000
Nombre de titres	20 059
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	22 300,000
Nombre de parts émis	223

<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	1 036 700,000
Nombre de parts rachetés	10 367
<u>Capital au 31-12-2012</u>	
Montant (en nominal)	991 500,000
Sommes non distribuables	388 680,113
<b>Montant du capital au 31/12/2012</b>	<b>1 380 180,113</b>
Nombre de parts	9 915

### 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 21 815.129 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs (TSI & STUSID BANK)	7 635,293	15 286,347
Commission gestionnaire (TSI)	8 726,054	17 470,117
Commission dépositaire (STUSID BANK)	5 453,782	10 918,825
<b>TOTAL</b>	<b>21 815,129</b>	<b>43 675,289</b>

### 3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 4 119,504 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	2 181,458	4 367,408
Honoraires commissaire aux comptes	1 938,046	6 065,735
Autres impôts et frais	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>4 119,504</b>	<b>10 433,143</b>

### 3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2012 :

(Valeurs en Dinars)		
Désignation	2012	2011
Plus ou moins valeurs potentielles sur titres OPCVM	-183,601	-579,882
Plus ou moins valeurs potentielles sur actions	-165 331,580	-399 457,573
Plus ou moins valeurs potentielles sur obligations	-2 069,647	-3 635,027
Plus ou moins valeurs réalisées sur actions	-514,763	-151 382,977
Plus ou moins valeurs réalisées sur obligations	-6 842,000	213,000
Plus ou moins valeurs réalisées sur titres OPCVM	-1 653,449	1 471,077
Frais négociation	-3 900,618	-8 123,791
Droits de sortie	0,000	820,126
<b>RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-180 495,658</b>	<b>-560 675,047</b>
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	(*) 11 105,788	427 692,118
Régularisations sommes non distribuables rachats	(**) -497 584,793	-1 369 525,011
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-666 974,663</b>	<b>-1 502 507,940</b>
Résultat non distribuable exercices antérieurs	1 055 654,776	2 509 580,032
<b>TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES</b>	<b>388 680,113</b>	<b>1 007 072,092</b>

(\*): Ajusté d'un montant de 314,860 DT correspondant à l'effet d'une omission de reclassement du résultat en instance d'affectation de l'exercice 2011 en résultat non distribuable

(\*\*): Ajusté d'un montant de 3 167,963 DT correspondant à l'effet d'une omission de reclassement du résultat en instance d'affectation de l'exercice 2011 en résultat non distribuable

### 3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2012 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice 2011	68 084,660	4 452,779	-23 954,755	48 582,684
Exercice 2012	36 716,721	173,498	-11 013,596	25 876,623

**4. Autres informations****4.1- Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
- Titres à livrer	105 077,775	65 131,575
- Titres à recevoir	-	-
- Participation à libérer	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>105 077,775</b>	<b>65 131,575</b>

**4.2- Données par parts et ratios pertinents****4.2.1- Données par parts**

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<b>Revenus des placements</b>	<b>6,319</b>	<b>6,092</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>2,200</b>	<b>2,177</b>
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>4,119</b>	<b>3,914</b>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,416	0,520
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3,703</b>	<b>3,394</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>	<b>-1,093</b>	<b>-0,972</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2,610</b>	<b>2,422</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-16,902	-20,124
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-0,909	-7,463
Frais de négociation	-0,393	-0,405
<b>Plus ou moins values sur titres et frais négociation</b>	<b>-18,204</b>	<b>-27,992</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-14,501</b>	<b>-24,598</b>
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,041
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>-18,204</b>	<b>-27,951</b>
<b>Régularisation du résultat non distribuable</b>	<b>-49,065</b>	<b>-46,953</b>
<b>SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>-67,269</b>	<b>-74,904</b>
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	141,811	152,627

**4.2.2- Ratios de gestion des placements**

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
<b>Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen</b>	<b>0,9766%</b>	<b>0,9377%</b>
<b>Autres charges / Actif Net Moyen</b>	<b>0,1844%</b>	<b>0,2240%</b>
<b>Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen</b>	<b>1,6437%</b>	<b>1,4617%</b>

#### **4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.